

SOULAN

Publication d'informations municipales éditée par la municipalité de Soulan

EDITORIAL

BILAN DE LA MANDATURE

PAR MICHEL ICART



Dans un monde où l'évolution des technologies, je pense notamment au numérique qui transforme durablement et significativement notre quotidien, il est important que notre territoire rural, en dépit de ses difficultés économiques,

continue à se construire sur ses propres valeurs qui aujourd'hui sont plus que jamais appréciées et recherchées par beaucoup d'entre vous à juste titre.

C'était d'ailleurs sur ces bases que nous vous avons présenté notre projet communal qui avait recueilli votre confiance en 2014. Celui-ci prévoyait d'importants investissements pour rendre notre commune encore plus attractive en mettant à votre disposition les équipements et services qui vous sont nécessaires. Ceux-ci ont pu se concrétiser grâce à une gestion communale offensive et extrêmement rigoureuse.

Vous pourrez dans ce journal vous rendre compte de l'importance de l'action menée qui a permis à une petite commune comme la nôtre de réaliser ces gros projets aujourd'hui aboutis, tout en étant en capacité de présenter en fin de mandat une très bonne situation financière.

Il faudra, pour ceux qui en 2020 auront en charge la gestion de la commune, continuer à bâtir le « SOULAN de demain » de la même manière, avec la même constance et la même rigueur. Cela implique nécessairement de bien connaître le fonctionnement des structures qui nous accompagnent et dont nous dépendons, afin d'être en capacité de s'adapter en permanence aux évolutions et aux défis nouveaux.

Je profite de cette lettre pour remercier les agents communaux pour leur travail ainsi que toutes les personnes qui œuvrent pour rendre notre commune attractive et vivante et aussi pour vous souhaiter à toutes et à tous, un très bel été.



2018 - 2019

n° 01/2019

Dans ce numéro :

La lettre du Maire	1
Finances de la commune	2
Finances de la commune (suite)	3
Gros investissements réalisés	4
Gros investissements réalisés (suite)	5
Gros investissements réalisés (suite)	6
Gros investissements réalisés (suite)	7
Achats de matériels divers	8
Travaux en régie	9
Investissements 2019	10
Informations diverses	11
Informations diverses (suite) - Etat civil	12

Directeur de publication :

Michel ICART,
Mairie de Soulan,
09320 Saint-Pierre de SOULAN
Tél : 05 61 96 89 10
Mail : mairie.soulan@wanadoo.fr

Imprimé en France par :
Imprimeries Fabbro,
14 avenue Aristide Bergès,
09200 Saint-Girons

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2014-2018

L'analyse rétrospective 2014-2018 de la commune de SOULAN fait apparaître une situation financière très satisfaisante, caractérisée par :

- Une progression de l'excédent brut courant, égal à la différence entre les produits et les charges courants ;
- Une stabilité de l'annuité de dette (25 000 € en 2018) ;
- Un quasi-doublement de l'épargne nette (capacité d'autofinancement nette), celle-ci représentant 154 000 € en 2018 soit 420 € par habitant population INSEE, un niveau élevé. La moyenne de la state est à 300 € par habitant population INSEE.

Solde intermédiaire de gestion (travaux en régie non reclassés)

K (€)	2014	2015	2016	2017	2018
Produits de fonctionnement courant	436	474	479	527	504
- Charges de fonctionnement courant	338	366	366	384	348
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	98	108	113	143	156
+ Solde exceptionnel large	6	3	7	24	24
= Produits exceptionnels larges*	6	3	7	24	24
- Charges exceptionnelles larges*	0	0	0	0	1
= EPARGNE DE GESTION (EG)	104	111	120	167	179
- Intérêts	5	7	5	4	3
= EPARGNE BRUTE (BB)	99	105	116	164	176
- Capital	16	28	21	21	22
= EPARGNE NETTE (EN)	83	77	95	142	154

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

La progression de l'excédent brut courant résulte de la forte croissance des produits de fonctionnement courant de 3,7 % sur la période, alors que les charges de fonctionnement courant ont connu une quasi-stabilité (0,7 % de croissance annuelle moyenne). La compréhension de la dynamique des produits de fonctionnement courant reste néanmoins complexe dans la mesure où les différents postes ont été impactés par la mise en œuvre par la Communauté de Communes Couserans Pyrénées de la fiscalité professionnelle unique en 2018 qui s'est traduite par :

- Le transfert de produits des contributions directes, de compensations fiscales et de DGF à la communauté de communes ;
- La perception par la commune en contrepartie d'une attribution de compensation.

Le relatif haut niveau d'épargne nette de la commune a permis à celle-ci de financer 235 000 € de dépenses d'investissement annuelles en moyenne sur la période sans recours à l'emprunt, l'épargne nette ayant représenté 46,7 % des dépenses d'investissement, les subventions 37,7 % et les recettes propres d'investissement (FCTVA essentiellement) 19,4 %, tout en augmentant l'excédent global de clôture (soit la somme des résultats de fonctionnement et d'investissement cumulés correspondant au fonds de roulement) passé de 310 000 € en 2014 à 380 000 € en 2018.

Le financement de l'investissement (hors travaux en régie non reclassés)

K (€)	2014	2015	2016	2017	2018
Dep. d'inv. Hs annuité en capital	195	82	114	514	272
Dépenses d'équipement	195	82	114	514	272
Dépenses financières d'inv.	0	0	0	1	0
Financement des investissements	170	146	258	196	452
Epargne nette	83	77	95	142	154
Ressources propres d'inv. (RPI)	14	47	35	48	84
FCTVA	8	44	31	37	80
Produits des cessions	0	0	0	6	0
Diverses RPI	6	3	4	5	4
Subventions yc DGE / DETR	73	22	128	6	214
Emprunt	0	0	0	0	0
Variation de l'excédent global	-24	63	144	-319	180
Excédent global de clôture (EGC)	310	374	519	200	380

Moyenne 2014/2018	K€	€/hab	Structur
Dep. d'inv. Hs annuité en capital	235	644,73	100,0 %
Dépenses d'équipement	235	644,34	99,9 %
Dépenses financières d'inv.	0	0,39	0,1 %
Financement des investissements	244	669,00	103,8 %
Epargne nette	110	301,23	46,7 %
Ressources propres d'inv. (RPI)	46	124,90	19,4 %
FCTVA	40	109,13	16,9 %
Produits des cessions	1	3,29	0,5 %
Diverses RPI	5	12,49	1,9 %
Subventions yc DGE / DETR	89	242,86	37,7 %
Emprunt	0	0,00	0,0 %
Variation de l'excédent global	9	24,27	3,8 %
Excédent global de clôture (EGC)	357	976,22	151,4 %

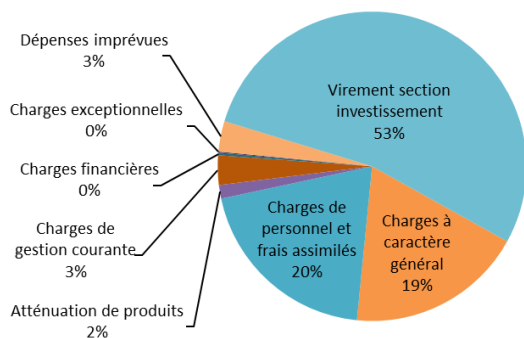
En conséquence, l'endettement de la commune est minimal, l'encours de dette au 31/12/2018 n'était que de 63 000 €, correspondant à un délai de désendettement de 0,4 années (encours/épargne brute).

Encours de dette et délai de désendettement

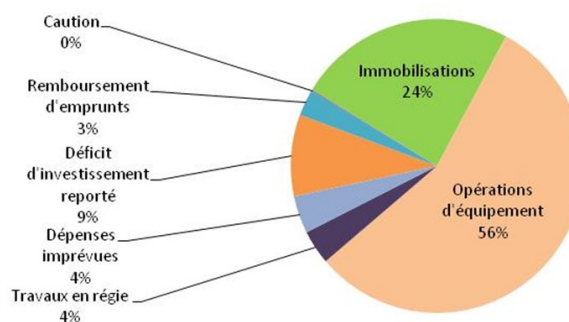
K (€)	2014	2015	2016	2017	2018
Encours au 31.12	159	131	110	85	63
Epargne brute	99	105	116	164	176
ENCOURS au 31/12 / EPARGNE BRUTE	1,6	1,3	1,0	0,5	0,4

BUDGET PRIMITIF 2019

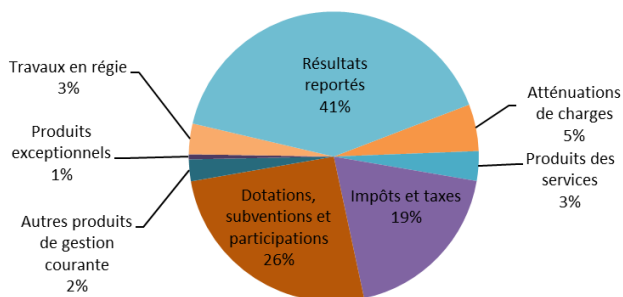
Dépenses de Fonctionnement : 879 806€



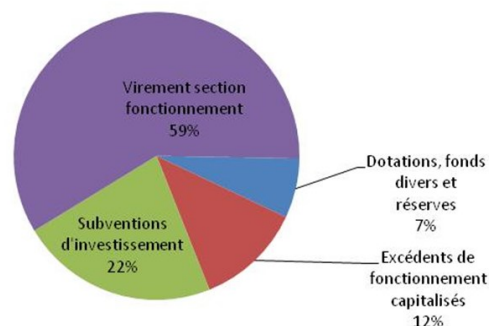
Dépenses d'investissement : 795 905 €



Recettes de Fonctionnement : 879 806€



Recettes d'investissement : 795 905 €



Pas d'augmentation des taux ménages (taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti) consolidés (commune + communauté de communes) en 2019 pour le contribuable de Soulan. Précisions : pour permettre, suite à la fusion, l'harmonisation des taux ménages de la communauté de communes au niveau de l'ensemble du Couserans, l'augmentation des taux ménages 2019 de la commune sera compensée pour chaque contribuable par une baisse des taux de la communauté de communes dans les mêmes proportions.

GROS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Travaux d'aménagement et de rénovation de l'Ecole



Ce projet a permis de rénover les bâtiments existants et d'agrandir les lieux avec la création d'une salle d'activité à la place de l'ancien petit préau, d'un local de rangement dans la cour, de toilettes extérieures abritées et chauffées et d'un grand préau.

Les élèves et leurs enseignants ont pu réintégrer l'école à la rentrée des vacances d'hiver, début janvier 2018.

Le nouveau préau a également été équipé de rideaux sur ses quatre côtés permettant son utilisation par mauvais temps.

Coût total du projet : 249 610,02 € HT

Subventions : - Etat : 85 200 €

- Com Com Massat : 29 000 €

- Réserve parlementaire : 20 000 €

- Département : 15 000 €

- Région : 12 000 €

Autofinancement : 88 410,02 € HT



Grosses réparations du bâtiment de la cantine scolaire et réfection de l'assainissement des bâtiments communaux pour mise aux normes



Ce projet a permis de procéder à la réfection de la toiture (shingle remplacé par du zinc), des plafonds, de leur isolation et des peintures intérieures. Ce bâtiment est fréquenté quotidiennement par les enfants de l'école communale, mais également ponctuellement par des associations locales et des particuliers.

Il a aussi permis la réfection et la mise aux normes de l'assainissement.

Coût total du projet : 87 570,65 € HT

Subventions : - Etat : 40 000 €

- Département : 8 000 €

- Région : 8 000 €

Autofinancement : 31 570,65 € HT



Travaux de voirie et d'infrastructures routières

Aménagement et mise en sécurité de l'entrée de Saint-Pierre

L'entrée du village de Saint-Pierre a récemment connu un aménagement et une mise en sécurité.

Ces travaux, destinés à abaisser la vitesse des véhicules, ont également permis la mise en place d'un cheminement piétons sécurisé.

Ces travaux ont consisté à mettre en place :

- des bordures, trottoirs, passages et cheminements piétons,
- deux écluses (chaussée rétrécie alternée) : une avant la mairie et l'autre entre l'école et l'église,
- un arrêt de bus au droit de l'école et d'accès pour les riverains

La continuité des circulations piétonnes est assurée par des traversées sécurisées et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) grâce à des passages surbaissés au droit des traversées avec signalisation par bandes podotactiles.



Coût total du projet : 94 953,19 € HT

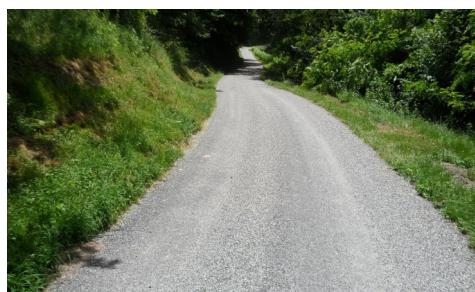
Subventions : - Etat : 26 446 €

- Département : 26 446 €

Autofinancement : 42 061,19 € HT

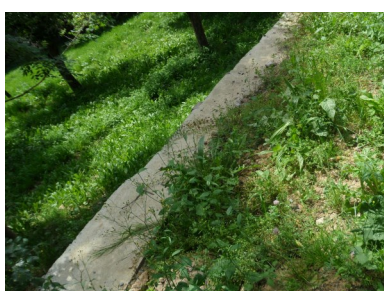
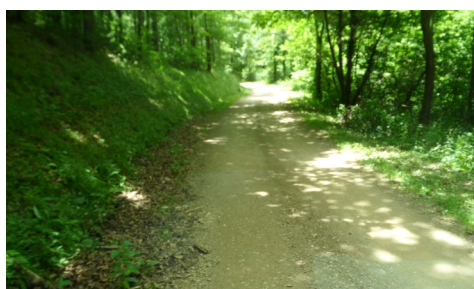
Réfection des voies et des murs de soutènement suite aux intempéries

Lors des intempéries des 07 et 08 mai 2018, la commune a subi des dégâts, notamment sur des voies et infrastructures desservant des habitations. Des travaux de réfection après demande de subventions ont été programmés et réalisés dans les meilleurs délais.



- Freychet (réfection totale de la voirie)
- Villeneuve (réfection d'une partie de voirie)

- Pares (réfection de la piste)



- Mur de soutènement, sortie de Boussan

Coût : 37 329,62 € HT / **Subventions :** Etat : 20 307 € ; Région : 2 346 € HT / **Autofinancement :** 14 676,62 € HT

GROS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (suite)

Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux pour permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite

Afin de respecter la loi et d'éviter de fortes pénalités en cas de non réalisation, mais surtout pour permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite, de façon optimale, l'ensemble du patrimoine bâti de la commune (mairie/agence postale, école, salle communale/point lecture, les églises de Saint-Pierre et de Buleix ainsi que la Chapelle) a été, au cours des deux dernières années, aménagé et mis aux normes d'accessibilité.

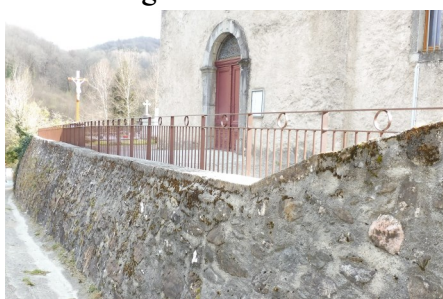
Parking mairie, agence postale



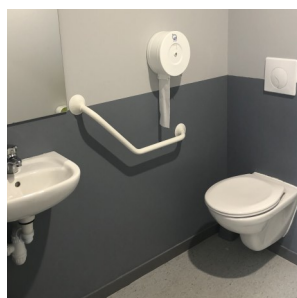
Accueil agence postale, mairie



Église de Buleix



WC mairie



Salle communale, point lecture



Église de Saint-Pierre



École



WC école



Chapelle Notre Dame de Serre



Accessibilité mairie, agence postale, école, salle communale

Coût du projet : 85 706,14 € HT

Subventions : - Etat : 41 915 €

- Région : 21 325 €

- Département : 5 000 €

Autofinancement : 17 466,14 € HT

Accessibilité lieux de cultes (églises + chapelle)

Coût du projet : 102 306,62 € HT

Subventions : - Etat : 39 600 €

- Région : 28 366 €

- Département : 9 900 €

Autofinancement : 24 440,62 € HT

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

Les lignes électriques et téléphoniques du village de Saint-Pierre ont été dissimulées afin d'améliorer l'esthétique du village.



Coût : 24 780 € HT

Participation de financement du SDE 09 : 7 500 €

Autofinancement : 17 280 € HT

Points à temps



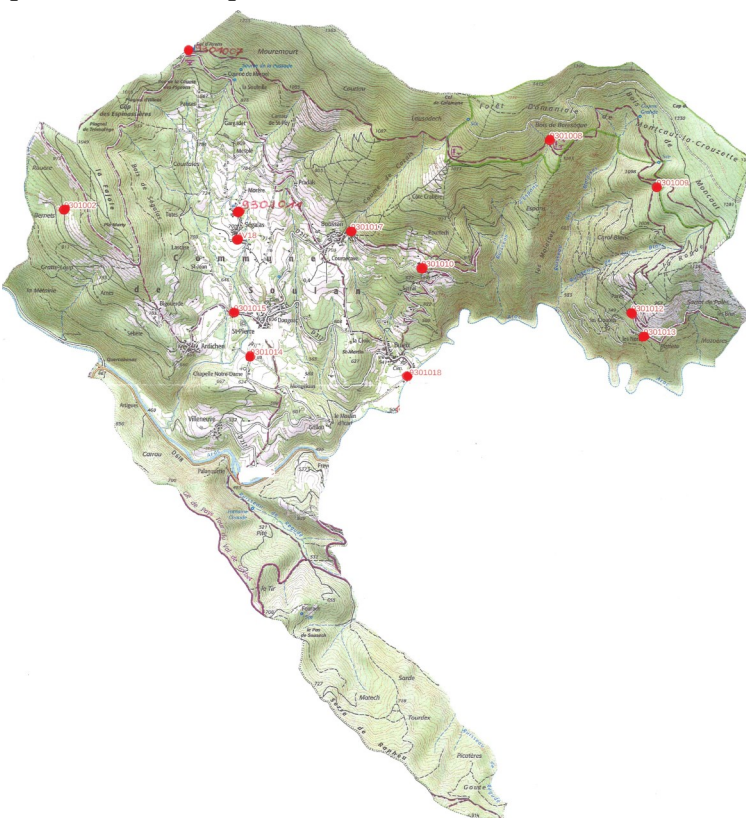
Réalisation annuelle pour permettre une plus grande longévité des routes communales. Ces travaux ont été confiés aux services techniques de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.

Coût des réalisations pour l'année 2018 : 8 400 €



Réalisation de points d'eau incendie

La commune a installé de nombreux points de lutte contre l'incendie dans les villages mais également en forêt. Nous disposons actuellement de 13 points incendie répertoriés par arrêté municipal.



Monument aux morts

Réfection des peintures des noms inscrits sur le Monument aux morts (devenus illisibles), à l'occasion dans du 100ème anniversaire de l'Armistice de 1918.



ACHATS DE MATERIELS DIVERS

Défibrillateur

La commune s'est équipée d'un défibrillateur cardiaque automatisé externe ZOLL AED +. Il a été installé sur le mur extérieur du bâtiment de la cantine scolaire, sous le porche d'entrée.

Il est, en cas de besoin, à votre disposition, son utilisation est simple, l'appareil vous guide vocalement, étape par étape.

L'objectif étant de maintenir la victime en vie jusqu'à l'arrivée des secours.

L'affiche intitulée « 3 gestes pour sauver une vie » vous indique la procédure à suivre si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, elle est positionnée à côté du défibrillateur.



Coût de l'équipement : 1 500 € HT

Subvention de Groupama : 1 000 €

Projet école numérique innovante et ruralité



La commune de SOULAN a été retenue dans le cadre du projet « écoles numériques innovantes et ruralité » porté par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce projet financé à moitié par la commune et à moitié par l'Etat, a permis à l'école d'acquiescer des équipements numériques afin de pouvoir développer des projets autour de la photo, du son et de la vidéo. Ils sont utilisés au quotidien dans les classes et favorisent l'ouverture d'esprit à travers les arts et les sciences. L'école dispose désormais de : 2 vidéoprojecteurs avec plafonniers, 2 écrans de projection déroulants, 1 unité centrale, 6 ordinateurs portables (pour l'équipement des élèves avec une solution de type « classe mobile »), d'enceintes, 2 micros et 2 enregistreurs sonore ZOOM H4 pour le son, de 2 caméras macro fibre optique, 1 trépied et 1 appareil photo compact pour les plus jeunes.

Coût des équipements : 6 731,60 € TTC

Subvention de l'Etat (DANE) : 3 360 €

TRAVAUX EN RÉGIE (réalisés par notre service technique)

Mairie 1er étage (partie gros œuvre des travaux)



Démolition du premier étage du bâtiment de la mairie, en vue de sa réfection qui sera faite en entreprise.

Création d'un local de rangement



Un local de rangement municipal a été récemment aménagé sur le parking de la mairie afin de pouvoir stocker en sécurité du matériel communal. Un second local de stockage attenant a été mis à disposition du comité des fêtes.

Mur Boussan : une partie de ce mur a été refaite par le personnel technique

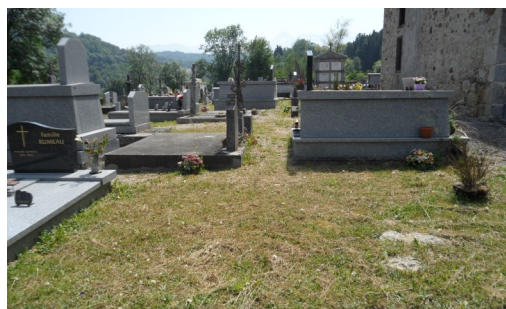


Entretien des villages, sentiers, cimetières, voirie et infrastructures routières et bâtiments. Le travail est assuré au quotidien par nos agents.

Fleurissement des villages



Entretien des cimetières



Entretien des villages



Busage chemin du Presbytère



Investissements 2019

Réfection 1er étage mairie

Compte tenu de sa vétusté, il est devenu nécessaire de réaliser des travaux de rénovation et d'aménagement du premier étage de la mairie. Les travaux consistent à changer l'ensemble des huisseries, mettre aux normes l'installation électrique et le chauffage, refaire l'agencement ainsi que les sols et les peintures.

Coût suite à appel d'offres : 44 855,90 € HT / Subventions : 20 400 € HT / Autofinancement : 24 455,90 € HT

Eglise de Buleix

Il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection de la toiture de l'église de Buleix qui est très ancienne et en très mauvais état, elle laisse apparaître des défaillances d'étanchéité et une partie de sa charpente a été détériorée par les infiltrations d'eau. Elle sera refaite en ardoise après une opération préalable de désamiantage. Il est également prévu des travaux sur les façades du clocher et des murs latéraux.

Coût prévisionnel : 120 000 € HT / Subventions : 62 100 € HT / Autofinancement : 57 900 € HT

Voirie : Goudronnage de nouvelles voies, création de parkings et de cunettes

Ce projet sera réalisé si nous obtenons les subventions. Il permettra d'améliorer et de sécuriser la circulation de tous les véhicules sur les voies communales et de faciliter le stationnement.

Coût prévisionnel : 63 136,70 € HT / Subventions sollicitées : 21 941,01 € / Autofinancement : 41 195,69 € HT

Mise en conformité de l'adressage postal

La commune va réaliser la mise en conformité de l'adressage postal. Il s'agit de créer des adresses normées qui nécessiteront de dénommer l'ensemble des voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter les habitations. Créer des adresses normées permettra à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune, notamment en cas de besoin d'intervention des services de secours.

Coût étude : 4 200 € HT

Réparation des vitraux de l'église de Saint-Pierre et de la chapelle

Des travaux de restauration de vitraux détériorés et de protection par la mise en place de nouveaux grillages sur les raquettes existantes vont être effectués à l'Eglise de Saint-Pierre de Soulan et à la Chapelle Notre Dame de Serre. Ils permettront également d'éviter toute infiltration d'eau et créeront une lame d'air, sous les panneaux restaurés, par la pose de bavettes de plomb afin de mieux ventiler ces édifices humides.

Coût total : 8 772 € HT / Subventions sollicitées : 4 794 € / Autofinancement attendu : 3 978 € HT

Réfection du site internet

Le site web a récemment été refait et dispose désormais d'un nouvel hébergeur. Ces améliorations faciliteront sa mise à jour qui pourra être donc effectuée plus régulièrement. Il est toujours accessible sur la page www.soulan-ariege.fr et sera opérationnel rapidement après formation des agents.

Coût : 564,14 € HT

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

Boussan : Les travaux de la première tranche devraient commencer en juillet et la programmation de la seconde tranche devrait pouvoir se réaliser également sur 2019. La réalisation sera semblable à celle déjà réalisée sur le village de Saint Pierre.

Une étude est également en cours sur le village de Buleix et une autre est prévue prochainement sur le village d'Ardichen.

Coût (Boussan) : 21 340 € HT / Participation financement du SDE 09 : 7 500 € / Autofinancement : 13 840 € HT

Informations diverses

AFP de Soulan Régudé le TIR

Des travaux de clôture, débroussaillage et de restauration de la piste sont prévus.

Montant estimatif des travaux : 36 716 €

Subventions : - Département : 12 079,56 €

- FEADER : 13 621,64 €

Autofinancement : 11 014,80 € HT

Cantine à 1 €

Une délibération de principe a été prise par la commune pour que les parents d'élèves puissent bénéficier de la « Cantine à 1 € ». Nous attendons maintenant de savoir si la commune a été retenue sur ce dispositif.

Deux dossiers de Déclaration d'Utilité Publique sont en cours

- Expropriation de parcelles nécessaires au projet de régularisation d'emprises de routes communales : Liouerde et Parès.

- Expropriation de parcelles nécessaires à la création de parkings aux hameaux de Saint-Pierre et Buleix.

Ces procédures sont relativement longues mais nous arrivons en fin de procédure, le juge d'expropriation ayant été saisi au titre des deux dossiers.

Biens sans maîtres

Une nouvelle procédure de récupération de biens sans maîtres (présomés vacants) est actuellement en cours, afin de permettre leur incorporation dans le domaine communal.

Rézo Pouce

La commune a récemment adhéré au premier réseau français d'auto-stop organisé et sécurisé de France. Elle dispose de 6 arrêts (2 au Kercabanac, 1 au Pontaud, 2 sur Saint-Pierre et 1 à Buleix) qui permettent de



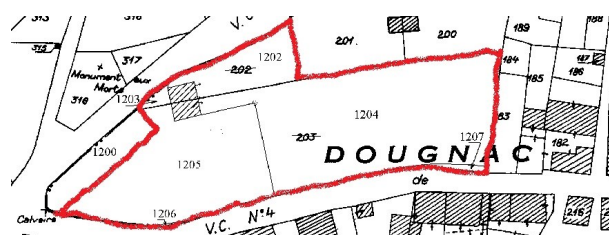
pouvoir se rendre ou de récupérer des auto-stoppeurs vers Saint-Girons ou vers Massat.

Infos et inscriptions en points relais ou sur

www.rezopouce.fr

Réserve foncière

En vue de continuer à créer des réserves foncières nécessaires pour développer des projets, la commune vient d'acheter pour 50 000 € les parcelles F 1202, 1203, 1204, 1205, 1206 et 1207 d'une contenance de 2 604 m² situées au centre de Saint Pierre, par acte administratif.



Procédures PLU en cours

Deux procédures sont en cours pour permettre, si elles aboutissent, la réalisation de projets :

- une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, en vue de la réalisation d'un Projet Résidentiel de Loisirs,

- une modification simplifiée du PLU pour un changement de destination de quelques bâtiments.

TAD nouvelle formule

La Communauté de communes Couserans-Pyrénées organise le Transport à la Demande (TAD) sur l'ensemble de son territoire depuis janvier.

Nouveauté : ce service permet désormais à chaque habitant d'être transporté à partir de son domicile vers une destination comme détaillé ci-dessous :

Le dépliant ci-contre est en libre distribution à l'accueil de l'agence postale et de la mairie.

Renseignements et réservation au :
05.34.14.01.72

TRANSPORT À LA DEMANDE - VALLÉE DE MASSAT
ALEN - BIERT - BOUSSESSAC - LE PORT - MASSAT - SOULAN

DESTINATION > SAINT-GIRONS / SAINT-LIZIER

SCD : UNIFORMITÉ EN PÉRIODE SCOLAIRE **AVEC LIAISON BUS DEPUIS LE KERCABANAC À 8H00 ET 12H00
VAC : UNIFORMITÉ PENDANT LES VACANCES ZONE TOULOUSE*

PRISE EN CHARGE	HEURE D'ARRIVÉE À SAINT-GIRONS	HEURE DE DÉPART DE SAINT-LIZIER	DÉPÔTE	CORRESPONDANCE À SAINT-GIRONS
MARDI	DOMICILE	10h30	17h	DOMICILE
MERCREDI	DOMICILE	10h30	17h	DOMICILE
VENDREDI	DOMICILE	10h30	17h	DOMICILE
SAMEDI	DOMICILE	10h30	17h	DOMICILE

LISTE DES ARRÊTS

SAINT-GIRONS

1. Stade LP Canal
2. Parc des Expositions (Boulevard)
3. Église Saint-Nicolas
4. Place des Capets
5. Square Bataillon

SAINT-LIZIER

6. Maison de la Culture
7. Église
8. Centre Hospitalier
9. Cathédrale
10. Châtelineau

*Vacances scolaires en 2019 : 23/02/19 - 10/03/19 - 20/04/19 - 06/05/19 - 06/07/19 - 02/08/19
10/07/19 - 04/08/19 - 01/09/19 - 01/10/19

DESTINATION > MASSAT

VOUS HABITEZ : BIERT - BOUSSESSAC - LE PORT - MASSAT

VOUS HABITEZ : ALEN - SOULAN

PRISE EN CHARGE	HEURE D'ARRIVÉE À MASSAT	HEURE DE DÉPART DE MASSAT	DÉPÔTE
MARDI	DOMICILE	10h30	17h
MERCREDI	DOMICILE	10h30	17h
VENDREDI	DOMICILE	10h30	17h
SAMEDI	DOMICILE	10h30	17h

LISTE DES ARRÊTS

MASSAT

1. Albières
2. Place de l'Église

Réunion Publique

Le conseil municipal souhaite rencontrer les habitants afin d'échanger sur différents sujets et faire un bilan sur ce qui a été fait sur la commune. Une réunion est prévue en juillet.

Repas des aînés

Afin que nos aînés, mais aussi toute personne de la commune qui le souhaite puissent se retrouver, un repas a été organisé en janvier. Ce moment de convivialité très apprécié et animé par des chansons s'est déroulé autour d'un repas préparé par le traiteur DUMAS.



Fête de l'école

La fête de l'école a eu lieu le vendredi 28 juin avec le traditionnel spectacle des enfants.



La Soulatane

Chaque année, dans le courant du mois de mai, l'association "La Soulatane" organise une randonnée à pied et un parcours VTT-Trail sur le site remarquable du col d'Ayens.

Cette année, le beau temps n'était pas au rendez-vous, mais les sportifs courageux ont quand même répondu présent.

In memoriam

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de l'abbé Mario OTTAVIANI, le mardi 25 juin 2019. Il avait célébré la messe à la Chapelle Notre Dame de Serre le samedi 22 juin. Il a officié pendant de nombreuses années dans la commune de Soulan où il a accompagné nombre d'entre nous dans nos moments de peine mais aussi de joie. Beaucoup se souviennent encore des veillées de Noël avec la crèche vivante.

ETAT CIVIL 2017-2019

Naissances

FRANÇOISE TOLO Lwenn, le 07 septembre 2017
MORÉAU VASSAL Salomé, le 06 octobre 2017
RICHARD LALOUX Hayden, le 22 novembre 2017
BONNETOUX Regnaud, le 24 janvier 2018
ROZIER Née, 19 mars 2018
GRABAZ Aryana, le 04 septembre 2018
GRABAZ Azzare, le 04 septembre 2018
OLIVIER Luca, le 06 mai 2019
LEHO Fleuma, le 24 mai 2019

Décès

BART Mario (épouse JAMIN), le 06 mai 2019
BERNARD Suzanne (veuve FOSTET), le 18 janvier 2018
BELLÉ Louis, le 21 janvier 2019
CARRE Hertenso (veuve DOUQUET), le 09 février 2019
TOUSSE Myriam, le 04 octobre 2018
DE JEAN Zélia, le 10 mars 2019
DESTON Anne-Marie (épouse GUTIER), le 17 juillet 2018
ESTASSUT Andrée (veuve MARY), le 13 septembre 2017
GRANDEL Joanne (épouse MARYNOIE), le 08 décembre 2017
FAPON Gérard, le 21 janvier 2018
PIFFERO Yves, le 08 février 2018
PQUEMAL Alain, le 24 juin 2019
PQUE Geneviève, le 20 mai 2018
PONVILLE Gilbert, le 21 février 2019
PROFCHET DELHOMME Naël, le 08 juin 2017
RANGE Lucienne, 09 février 2019
SENNAT Pierre, le 25 janvier 2019
SEYAT Georges, le 02 juin 2018
DOUQUET Joanne (veuve MORÉAU), le 12 janvier 2019

Le comité des fêtes

Plus dynamique que jamais, il organise régulièrement des animations sur la commune. La prochaine sera la fête de la Sen Pey d'Aoust prévue les 09, 10 et 11 août 2019. Plus d'informations sur leur page facebook « Comité Soulan » ou au 05.61.05.99.51

RENSEIGNEMENTS UTILES

L'association « Le Petit Marché de Soulan »

Le marché est désormais organisé sous le nouveau préau de l'école tous les vendredis de 17h à 19h. Des producteurs locaux vous proposent : du fromage, du pain, des légumes, des plats cuisinés (thaïlandais, vegan, réunionnais), des confitures, des chocolats, et bien d'autres choses. Pour plus d'informations vous pouvez joindre l'association au 06.49.61.22.57

L'école

Les enfants sont acceptés à partir de 2 ans, propres ou non. Pour prendre contact avec la directrice : 05.61.96.89.10

Le WIFI est en accès libre et gratuit sur la place de la Mairie en continu durant juillet/août. Dès septembre, il sera à nouveau coupé pendant le temps de classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h et le mercredi de 8h30 à 13h à la demande des enseignants.

Le point Lecture

L'équipe de la médiathèque de Soulan vous accueille le jeudi de 15h à 18h et le samedi de 14h à 17h. Vous pouvez emprunter livres, magazines, CD ou DVD. Cet été, les enfants découvriront de nouveaux albums, de nouvelles BD mais également de nouveaux films. Nous vous rappelons que vous pouvez faire venir des documents d'autres bibliothèques du réseau. Pour tout renseignement : 05.61.04.76.06

La mairie est ouverte au public les mardis et vendredis de 9h à 11h30. Pour joindre le secrétariat : 05.61.96.89.10 / mairie.soulan@wanadoo.fr.

L'Agence Postale vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30. Pour joindre l'agence postale : 05.34.14.09.31.